

Forums pour les consommateurs

# Cannabis une fois par semaine et conduite

Par Profil supprimé Posté le 29/05/2016 à 10h48

Bonjour à tous,

J'ai 24 ans, j'étais fumeur régulier ( à peu près 3 joints par jours ), et j'ai arrêté il y a 2 mois car désormais je travail sur la route la semaine.

J'ai lu sur internet que les tests salivaires et sanguins fonctionnaient entre 3 et 8h après la prise de cannabis. Donc si je ne conduis pas après , pensez-vous que je puisse fumer une fois par semaine le samedi soir chez moi ?

Je m'adapte à la loi mais d'un point de vu moral je pense que faire ça n'est pas nuisible pour mon métier mais bon ...

MERCI.

## 2 réponses

---

Profil supprimé - 30/05/2016 à 09h00

Bonjour,

Comme tu le dis, le THC ne reste que quelques heures dans le sang ou la salive. Donc si tu ne fumes que le samedi, la semaine tu ne peux (techniquement... il existe toujours des exceptions, des faux-positifs...) pas être positifs avec ces tests. Cependant, en cas d'infraction au volant, des tests urinaires peuvent être demandés. Vu que tu fumes de manière régulière, il y a de grandes chances que tu sois positif lors d'un test urinaire.

Tu peux donc être sanctionné par rapport à cela (même si tu n'étais pas sous l'influence du produit lors de l'infraction). Il en va de même pour certains dépistages dans les entreprises qui peuvent être des tests urinaires.

Après, je trouve ton raisonnement bon sur le point de vue moral, mais malheureusement cela à peu d'importance face à la loi française !

Take care  
Emi

Profil supprimé - 30/05/2016 à 12h26

Salut Emissary,

Merci beaucoup pour ta réponse complète et précise.

En fait je dois fumer une fois toutes les 3 semaines en moyenne, certes on va me dire à ce compte là arrêtes mais quand on est poser avec les copains devant un film ou autres c'est compliqué de refuser ...

A méditer en espérant que la loi change un jour ..